



CAP agricole Métiers de l'Agriculture Option Viticulture

PAR ALTERNANCE

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 16 ans ou au moins 15 ans au 31/12 de l'année du début de formation après avoir suivi une 3ème en intégralité.

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

DURÉE ESTIMÉE entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation :

Début de formation 01/09/2025

POSSIBILITÉS DE VALIDER UN OU DES BLOCS DE COMPÉTENCES :

Oui

Découvrir la fiche métier et les blocs de compétences d'une formation :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

ÉQUIVALENCES : possible si examen de même niveau déjà acquis

PASSERELLES : possibles entres nos formations.

DURÉE DE FORMATION :

2 ans (en 1 an si CAP déjà obtenu)

TARIFS :

Toutes nos formations sont gratuites (financement par l'Etat ou les OPCO).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une autonomie et une expérience dans des situations professionnelles variées,
- Suivre un cycle scientifique et technologique orienté vers la viticulture, l'œnologie, les sciences de la nature, l'environnement, l'agronomie, l'agro-alimentaire,
- Se former en étant rémunéré, se préparer à la vie active grâce à une formation en adéquation avec les besoins des entreprises du secteur,
- Être opérationnel à l'issue du cursus afin de m'insérer dans la vie active rapidement

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation professionnelle permettant d'acquérir un diplôme national, recherché par les professionnels de la filière, dans un établissement public habilité pour le contrôle continu en cours de formation,
- Sous forme d'alternance de 12 semaines par an en UFA et 40 semaines par an en entreprise.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Un suivi individuel personnalisé en centre de formation et en entreprise.
- Formation pluridisciplinaire.
- Suivi et soutien individuel personnalisé en UFA et en entreprise.
- Accompagnement renforcé pour la préparation à l'examen.

APRÈS MA RÉUSSITE A L'EXAMEN

Je pourrai intégrer le monde du travail et exercer divers métiers tels que

- Caviste,
- Ouvrier viticole,
- Tractoriste...

Je peux aussi poursuivre en 1^{ère} Bac Pro CGEVV au lycée viticole d'Orange.

Je peux aussi me réorienter vers un autre Bac professionnel en production végétale ou en agroéquipement.

CAPACITÉS DE CERTIFICATION

RÉMUNERATION ET FINANCEMENTS :

Se référer à la plaquette entreprise

DELIVRANCE DU DIPLOME :

L'examen se passe en UC. Il est nécessaire d'avoir acquis toutes les UC pour obtenir le diplôme.

Capacités générales
CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnel
CG3- Interagir avec son environnement social
Compétences professionnelles
CP4- Se décline suivant le secteur de production considéré
CP5- Se décline suivant le secteur de production considéré
CP6- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Pour plus d'informations sur les démarches administratives, contacter :

Mme Cathy BARDELLI-DUFOUR

Secrétaire du CFPPA de Vaucluse
BP 274 84208 CARPENTRAS CEDEX
catherine.dufour01@educagri.fr
tel. 04.90.60.80.90